

LE PROCÈS CONTRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN LA PERSONNE D'UN CURÉ EST EN EXAMEN AU TRIBUNAL DES DROITS DE L'HOMME



STRASBOURG – « Jésus Christ n'a pas existé, mais il a été inventé par l'Eglise et est un personnage de pure fantaisie comme le sont les personnages des fables. » C'est ce qu'affirme **Luigi Cascioli** l'érudit, ex séminariste, auteur du livre-dénonciation « *La Fable de Christ* » - *Irréfutable démonstration de la non existence de Jésus* ».

Selon l'érudit les faits présentés comme vrais par les Saintes Ecritures sont en réalité des faux. Principalement tous ceux concernant la figure de Jésus dit le Christ qui a été construite sur la personne de Jean de Gamala, fils de Judas le Galiléen de la Caste des Asmonéens, soi-disant descendants de la lignée de David.

LES FAITS.

Don Enrico Righi, curé-recteur de l'ex diocèse de Bagnoregio (Viterbo), écrivit dans un journal que Jésus naquit de marie et de Joseph et vécut en chair et en os. Cascioli, sur la base de cette déclaration, le 11 septembre 2002 porte plainte contre l'Eglise catholique, en la personne de don Righi, pour abus de la crédulité populaire (art. 661 C.P.) et substitution de personne (art. 494 C.P.). Le 27 janvier 2006 le Tribunal de Viterbo mit aux archives l'affaire même si le prêtre ne porta aucune preuve admissible de l'existence de Christ.

Depuis mars 2006 les avocats de droit international Giovanni Di Stefano et Domenico Marinelli du Studio légal International de Rome s'occupent de l'affaire Cascioli, après s'être occupés d'affaires de la plus grande importance : Saddam Hussein, Kennedy, Lady Diana, George W. Bush, Roberto Calvi Banco Ambrosiano, Milosevich, Tariq Aziz, Telekom Serbia.

Le 8 mars 2006 Cascioli recourt au Tribunal des Droits de l'Homme de Strasbourg : le dossier N. 14910/06 de la « non existence de Christ » est actuellement en examen. « *Je donne beaucoup de confiance au Tribunal des Droits de l'Homme et à mon avocat Giovanni Di Stefano afin que le procès soit finalement ouvert en Italie* » commente Cascioli. « *Inutile que l'Eglise, le Vatican s'obstine à se taire ; si elle possède les preuves concrètes de l'existence historique de Christ qu'elle les montre à l'humanité.* »

Environ deux milliards de personnes qui ont suivi la doctrine indiquée par l'Eglise attendent une réponse claire. Christ a-t-il existé ou bien non ?

Si l'Eglise s'obstine à se taire sur l'existence de Jésus cela signifie seulement que n'ayant pas des preuves concrètes elle est bien consciente que Christ est un personnage de fantaisie et donc que l'Eglise est en train de tromper l'humanité et est bien consciente de le faire »

Qu'est-ce que cela signifie pour le christianisme démontrer que Christ n'a pas existé ? Commente Cascioli :

«Ce serait la fin de l'Eglise. Cela signifie effacer des dogmes fondamentaux sur lesquels se base le christianisme et le catholicisme. En faisant disparaître la figure de Christ homme qui serait venu sur la terre pour racheter le péché originel, la doctrine chrétienne – catholique s'écroulerait à l'instant même.

Les conséquences immédiates : le sacrement de l'Eucharistie disparaîtrait. Aucun prêtre ne pourra plus dire : «Ceci est le corps du Christ », c'est-à-dire le corps d'un personnage qui n'a jamais existé.

En plus d'une déclaration ridicule et absurde cela deviendra une escroquerie poursuivie par la loi dans tous les pays, comme pour quiconque invente l'identité d'une personne inexistante et la propose comme vraie. L'Eglise ne pourra jamais plus se servir du dogme de la transsubstantiation, c'est-à-dire le vin et le pain qui se transformeraient au moment de la consécration en le « sang » et en le « corps du Christ », c'est-à-dire en le sang et en le corps d'un personnage n'ayant jamais existé.

Cela deviendrait impensable de diffuser le dogme de la Sacrée Trinité : Dieu-père, Dieu-Fils et Dieu- Saint Esprit puisque le Dieu-Fils serait un personnage n'ayant jamais existé. Et cela sont seulement quelques une parmi les nombreux dogmes et axiomes de la foi qui tomberont en morceaux en se dissipant comme la neige sous le soleil ».

Il s'agit d'une dénonciation contre l'Eglise Catholique, souligne Cascioli : «*L'Eglise soutient une imposture basée sur de faux documents, comme la Bible et les Évangiles.*».

Le roman «*Le code Da Vinci* » de **Dan Brown** et l'«*Évangile de Judas* » annoncé avec clameur par le magazine **National Geographic** qui sont en train de créer tant de difficultés à l'Eglise, c'est-à-dire de semer le doute dans les esprits des fidèles, ne sont que bagatelles comparées à l'affaire Cascioli laquelle deviendra de dimension planétaire.

Les études de Cascioli avec la **démonstration de la « non existence de Christ »** détruisent en un seul coup et en peu de minutes la doctrine chrétienne-catholique.

Pour éviter cela l'Eglise devrait montrer à l'humanité des preuves historiques de l'existence de Christ, preuves irréfutables, preuves admissibles concrètes et non les usuels arguments de théologie et de catéchisme.

Références :

www.luigiacscioli.it

www.studiolegaleinternazionale.com

<http://nochiesa.blogspot.com>

Informations, interview, conférences :

Axteismo, Mouvement International de Libre Pensée
axteismo@yahoo.it tel. +39 3393188116

Voir aussi :

Voir TA108 p.21 ; TA111 : "Actes du congrès du 19 mai 2002" p.19 ; TA112 p.7 ; TA121 p.22 et TA125 p.18.